

La place du numérique dans les entreprises bretonnes

Fabien Collas, Audrey Dos Santos, Géraldine Guérillot, Soazig Lalancette, Sandra Trébaol

contact@marsouin.org

L'enquête Entreprises 2021 est soutenue par la Région Bretagne. Cela a permis d'interroger 11400 entreprises bretonnes et de collecter les réponses de 1529 d'entre elles. Cette enquête a été passée auprès des entreprises de 10 salariés et plus entre le 15 mars et le 8 avril 2021.

En cette période de crise sanitaire, à de nombreux égards les entreprises ont dû s'adapter. Ces adaptations sont propres à chaque secteur d'activité, à chaque métier mais aussi à l'effectif salarial de l'entreprise. Dans cette première note, les données récoltées portant sur l'état des lieux numérique des entreprises seront donc analysées principalement par ces deux variables.

Le numérique est-il devenu incontournable pour les entreprises ? Une analyse des équipements sera présentée suivi d'un regard sur la connexion internet utilisée par les entreprises et les éventuelles difficultés liées à la connexion. Enfin, seront abordés les différents usages numériques au sein des entreprises bretonnes.

Description des entreprises enquêtées

L'enquête passée auprès des **entreprises bretonnes de plus de 10 salariés¹** a permis de **collecter les réponses de 1529 d'entre elles entre mars et avril 2021**. La représentativité des entreprises bretonnes interrogées est assurée par la méthode des quotas croisés, les secteurs d'activité et les effectifs par département. Les quotas ayant été respectés, aucun redressement de l'échantillon n'a été nécessaire pour analyser les données.

En Bretagne trois secteurs d'activité rassemblent à eux trois **75% des entreprises bretonnes : Le commerce, transport, hébergement et restauration (39%), l'industrie manufacturière, extractive et autres (20%) et le secteur de la construction (15%)**. **76% des entreprises bretonnes (de plus de 10 salariés) ont entre 10 et 50 salariés**, 16% d'en elles ont entre 50 et 100 salariés et 8% en ont plus de 150. Le tableau 1 montre la répartition des 1529 entreprises bretonnes répondantes au regard du secteur d'activité auquel elles appartiennent.

Tableau 1 : Répartition des entreprises selon leur secteur d'activité d'appartenance

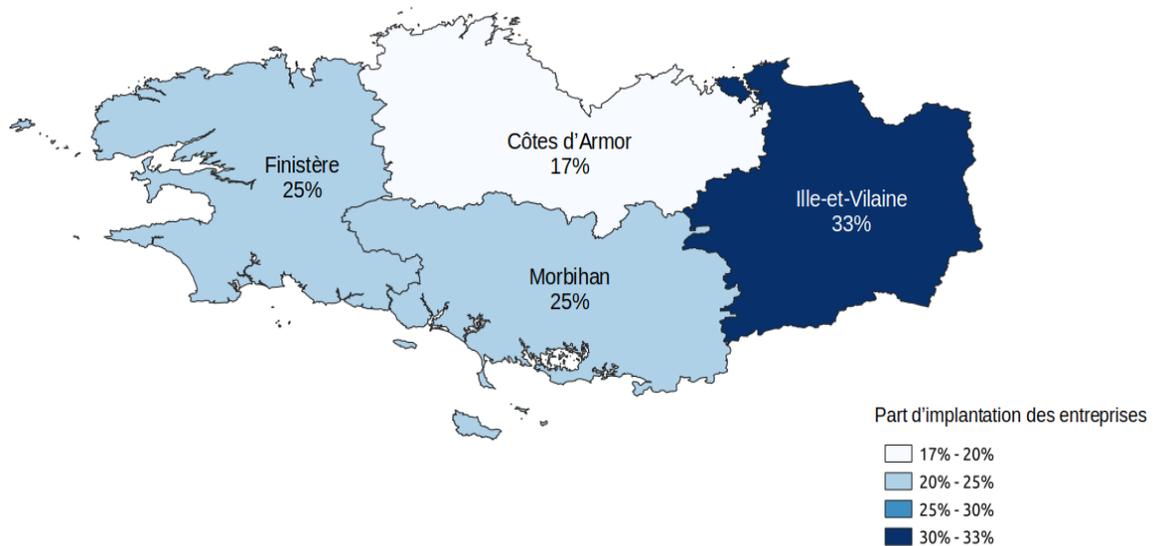
| | |
|---|-----|
| Commerce, transports, hébergement et restauration | 39% |
| Industrie manufacturière, industrie extractive et autres | 20% |
| Construction | 15% |
| Activité spécifique, scientifique et technique et activité de service administratif et de soutien | 11% |
| Enseignement, santé humaine et action sociale | 6% |
| Activités financières et d'assurance | 3% |
| Information et communication | 3% |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 1% |
| Autres activités de services | 1% |
| Activités immobilières | 1% |

Source : Enquête Entreprises 2021, Marsouin

¹ Le terme « entreprise » repris dans ce document fait référence aux entreprises de plus de 10 salariés

Enfin, les entreprises sont réparties sur le territoire breton comme indiqué sur la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Répartition des entreprises bretonnes par CCI de rattachement



Source : Enquête Entreprises 2021, Marsouin

Équipements et connexion

Les entreprises bretonnes plutôt bien équipées en ordinateurs

98% des répondantes sont équipées d'ordinateurs. 78% des entreprises ont des ordinateurs portables contre 93% pour les ordinateurs fixes. Par ailleurs, **26% des entreprises ont équipé plus de 75% de leurs salariés d'ordinateurs fixes.** Sans surprise, cette proportion passe à 37% pour les **activités spécifique, scientifique et technique et de service administratif et de soutien**, et à **39% pour les activités d'enseignement, de santé humaine et d'action sociale.** En ce qui concerne **les ordinateurs portables, 11% des entreprises dépassent les 75% de salariés équipés**, dans les mêmes secteurs que ceux identifiés pour les ordinateurs fixes.

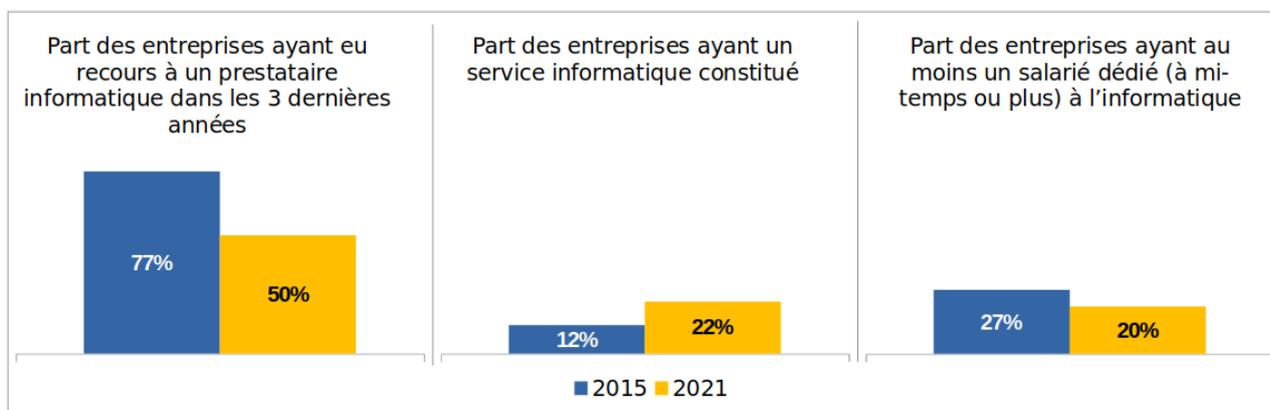
Quelles solutions ont-elles pour assurer la gestion de l'informatique ?

Plus les entreprises se numérisent, plus le service de support informatique est nécessaire afin de veiller à la **sécurité du réseau et des données** et de **gérer la maintenance des postes informatiques présents dans l'entreprise.** La figure 2 illustre les solutions de gestion de l'informatique privilégiées dans les entreprises, en 2015 et en 2021. Une baisse de 27 points

du recours à un prestataire informatique depuis 2015 est à noter. Cela peut être dû au fait que les gros investissements d’informatisation, de mise en réseau ont été réalisés pour la vaste majorité des entreprises bretonnes.

Notons, cependant, la place de plus en plus importante qu’occupe l’informatique dans les entreprises : les services constitués au sein des entreprises bretonnes ont progressé de 10 points depuis 2015. 66% des plus grosses structures (plus de 150 salariés) disposent d’un service informatique constitué. Les structures les plus petites (entre 10 et 50 salariés) continuent, pour la majorité (55%), d’avoir recours au prestataire informatique. Enfin près du tiers des entreprises de 50 à 150 salariés emploient un salarié dédié à l’informatique.

Figure 2 : Gestion de l’informatique dans les entreprises entre 2015 et 2021



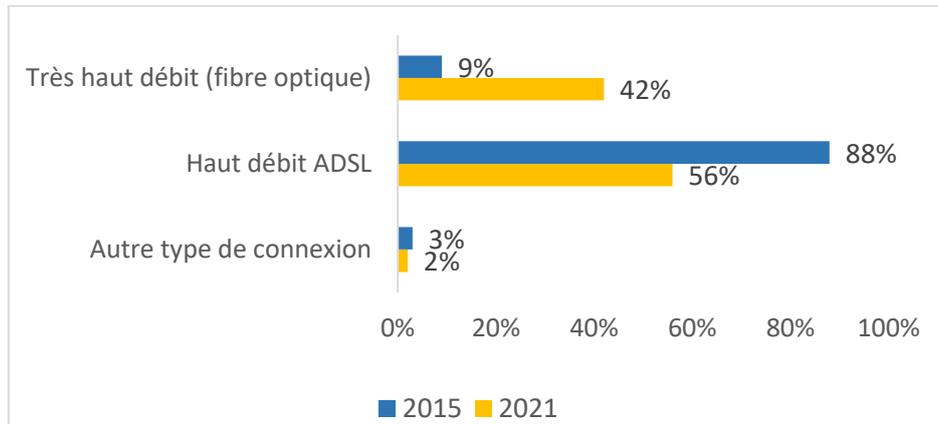
Source : Enquêtes Entreprises 2015 et 2021, Marsouin

Une nette progression de l'accès au très haut débit fibre dans les entreprises

L'ensemble des entreprises bretonnes dispose d'une connexion internet². En 2015, 99% des entreprises disposaient déjà d'une connexion. Le type de connexion internet évolue cependant, puisque **la part d'entreprises bretonnes connectée au très haut débit fibre a augmenté de 33 points.**

² 1494 entreprises ont répondu, 2% de l'échantillon total n'a pas voulu se prononcer ou ne savait pas

Figure 3 : Type de connexion des entreprises bretonnes, évolution de 2015 à 2021

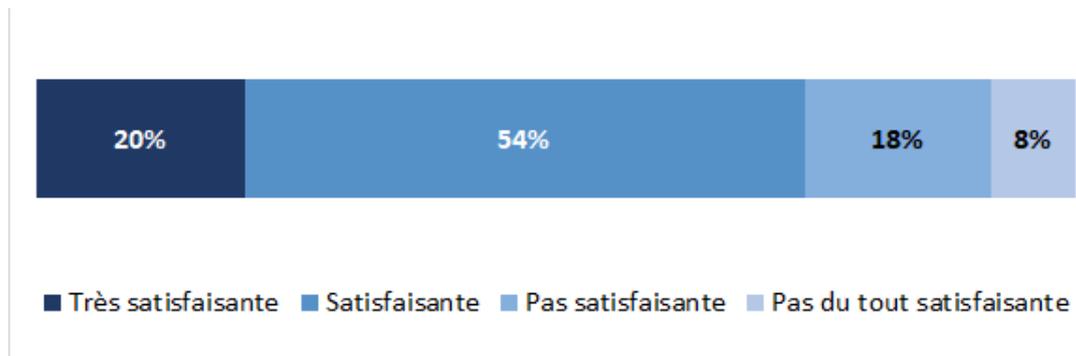


Source : Enquête Entreprises 2021, Marsouin

Trois quarts des répondants satisfaits ou très satisfaits du débit

Les entreprises sont pour **74 % d'entre elles satisfaites voire très satisfaites** de la qualité de leur connexion internet (et donc **26 % se disent pas satisfaites ou pas du tout satisfaites, voir figure 4).**

Figure 4 : Qualité associée à la connexion interne



Source : Enquête Entreprises 2021, Marsouin

Quelles sont les entreprises insatisfaites de leur connexion ?

Il y a un lien entre le type de connexion et sa qualité ressentie. La connexion haut débit ADSL est plus souvent "pas du tout" ou "pas satisfaisante" que la connexion très haut débit (fibre) qui, quant à elle, a plus de chance d'être "satisfaisante" ou "très satisfaisante". **56 % des entreprises qui ne sont pas satisfaites** de leur connexion internet estiment qu'il n'y a pas **d'offre proposant un débit adapté aux besoins dans la zone géographique** où se trouve

l'entreprise. **26 % assurent que c'est un projet en cours de réalisation** et **7% estiment que les offres adaptées sont trop onéreuses.**

Démarches administratives et réponses aux appels d'offres en ligne

14% des entreprises bretonnes disent ne pas faire des démarches administratives auprès de l'État et des collectivités sur Internet. Ces entreprises sont davantage présentes dans les secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration. Le nombre de salariés dans l'entreprise n'influe pas la pratique des démarches administratives sur internet. **Les entreprises répondant le plus aux appels d'offres sur internet sont celles venant du secteur de la construction** (84% contre 56% sur l'ensemble des entreprises), secteur dans lequel les appels à marchés publics sont dématérialisés.

Logiciels et espaces partagés de travail dans plus des trois quarts des entreprises

Les outils numériques dans les entreprises sont très variés : intranet, agendas partagés ou encore systèmes de visioconférence peuvent être mis en place. **Les outils les plus utilisés par les entreprises sont les logiciels de métiers spécifiques à l'activité à 83 % et les espaces de travail partagés utilisés dans 77% des entreprises bretonnes.** Les outils de travail semblent être utilisés de manière hétérogène dans les différents secteurs d'activités et ne dépendent pas du nombre de salariés dans l'entreprise.

La politique numérique et actions prioritaires

Pour 56% des entreprises, il est prioritaire de développer l'usage du numérique pour la gestion interne. **51% des entreprises déclarent comme investissements prioritaires l'amélioration de leur visibilité sur Internet ainsi que le développement de leur site internet.** Enfin, pour 45% des entreprises, la priorité est la formation des salariés au numérique.

Ces investissements diffèrent selon leur secteur d'activité et la taille de l'entreprise. Sans surprise, l'investissement dans le numérique pour la gestion interne et la formation des salariés au numérique sont moins souvent prioritaires dans le secteur de la construction (respectivement 44% et 32%). Ces mêmes investissements sont en revanche plus souvent prioritaires dans les entreprises de plus de 150 salariés (respectivement 74% et 58%).

Conclusion

Déjà bien équipées en 2015, les entreprises ont continué d'investir dans le numérique, notamment dans des postes liés à la gestion de l'informatique, qui devient un véritable enjeu. Toutes les entreprises sont connectées à internet et elles ont pu profiter du déploiement accéléré du très haut débit fibre pour faire évoluer leur type de connexion. Ce fort engagement est ressenti au sein même des entreprises et 20% d'entre elles pensent investir plus que les autres entreprises du même secteur dans le numérique.

Au-delà de la nécessité des outils numériques dans les activités propres à chaque entreprise, ils sont désormais incontournables pour la communication des entreprises. La communication numérique fera l'objet de la prochaine synthèse.

Méthodologie de passation de l'enquête auprès des entreprises bretonnes de plus de 10 salariés

Cette enquête a été passée auprès des entreprises de 10 salariés et plus entre le **15 mars et le 8 avril 2021**. Trois canaux ont été mobilisés pour la passation. Dans un premier temps **11 441 courriers** contenant le questionnaire en version papier ont été envoyés aux entreprises avec en parallèle la mise à disposition d'un lien permettant de remplir le questionnaire en ligne. Dans le but d'une harmonisation des réponses et du respect des quotas ; des relances téléphoniques ont été conduites. Pour respecter la représentativité des entreprises bretonnes, la méthode d'échantillonnage par quotas a été mise en place avec comme quotas principaux, le secteur d'activité de l'entreprise, son effectif ainsi que sa CCI d'appartenance. Les résultats présentés dans ces tris à plat concernent **1529 entreprises bretonnes** dont les réponses ont été collectées pour **621** d'entre elles par courrier, pour **104** d'entre elles en ligne et enfin **804** entreprises ont été interrogées par téléphone.

Les relations de dépendances entre les variables ont été testées par des tests statistiques d'indépendance, puis contrôlés par des modèles économétriques de régressions logistiques. Les quotas lors de l'échantillonnage ont été respectés, mais les effectifs de certains secteurs restent faibles malgré tout, il n'a donc pas été possible d'obtenir des résultats statistiquement significatifs sur une partie des secteurs d'activités. Pour chaque question, les non-réponses pour les traitements statistiques sont exclus des traitements.